



-Isme : suffixe modal pour la formation de noms de discours

Grigory Agabalian

DANS **TRAVAUX DE LINGUISTIQUE** 2019/2 n° 79 , PAGES 43 À 78
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 0082-6049

ISBN 9782807393424

DOI 10.3917/tl.079.0043

Date de mise en ligne : 02/04/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2019-2-page-43?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

-ISME : SUFFIXE MODAL POUR LA FORMATION DE NOMS DE DISCOURS

Grigory AGABALIAN *

Introduction¹

L'objet d'étude de cet article est un sens construit par la suffixation en *-isme*. On peut le décrire comme une valorisation de ce que représente la base (Roché, 2011). Par exemple *évolutionnisme* 'valorisation de l'évolution', *carriérisme* 'valorisation de la carrière', *populisme* 'valorisation du peuple', etc. Sur le plan référentiel, les noms concernés par ce sens sont, pour la plupart, des noms de doctrines, de théories, de mouvements (artistiques, politiques, religieux), de religions, d'attitudes et de tendances.

Le premier objectif de l'article (sections 2 et 3) est de démontrer que, pour une partie importante des noms concernés, ce sens peut être décrit selon la dichotomie *dictum / modalité*. La base représenterait alors le *dictum* et la suffixation en *-isme* sa modalisation positive. Un second objectif (section 4) est de démontrer que ces mêmes noms sont fondamentalement des noms d'actes d'énonciation, plus largement de discours, et que leur sens lexical devrait être décrit en conséquence. Par exemple, le sens lexical de *nominalisme* est, littéralement, une affirmation particulière, à savoir celle selon laquelle les idées générales ne sont que des noms.

Nous proposerons donc un modèle de description sémantique pensé pour ne pas laisser échapper ces deux aspects que nous jugeons essentiels dans les noms en *-isme* concernés : le caractère modal et énonciatif de leur sens lexical. Toutefois, avant d'arriver à ce modèle, nous poserons, dans la section 1, quelques jalons théoriques préalables donnant un aperçu des travaux déjà effectués sur le sens des suffixés en *-isme*. Nous nous appuyons principalement sur Roché (2011) qui, en l'état actuel de la recherche, a fourni l'analyse la plus aboutie et la plus inspirante sur cette suffixation en français. Nous commencerons donc par résumer les points de son travail

* Université de Paris ; 45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris ; grig.agab@gmail.com.

qui sont les plus pertinents pour nous. Ensuite, nous donnerons une vue d'ensemble de notre propre cadre de description sémantique, puis nous pourrons aborder les deux objectifs présentés ci-dessus.

Nous abrègerons « les noms suffixés en *-isme* » par « les ISMES ». Les sens des ISMES cités comme exemples ont été vérifiés dans le *Trésor de la langue française informatisé* (désormais TLFi) et dans le *Petit Robert électronique 2017* (désormais PRI7).

1. Quelques repères dans la description sémantique des ISMES

L'opération de suffixation en *-isme* oppose de multiples résistances à toute tentative de description aussi bien du point de vue de la forme que du sens. Nous n'approfondirons pas ici le volet formation pour nous concentrer sur les faits sémantiques².

1.1. L'apport de Roché (2011)

Les morphologues qui ont tenté de décrire le sens construit par la suffixation en *-isme* se sont heurtés à une hétérogénéité référentielle extrême. Et cela quelle que soit la langue dans laquelle ils travaillent³. Beaucoup d'entre eux dressent des inventaires plus ou moins raffinés des types de référents dénommés plutôt que de fournir une description sémantique⁴. Ces inventaires recensent tous, à peu près, les mêmes items :

- **doctrines, théories, idéologies** : *socialisme, évolutionnisme* ;
- **religions, croyances, sectes** : *christianisme, animisme, arianisme* ;
- **mouvements politiques, artistiques ou religieux** : *autonomisme, impressionnisme, millénarisme* ;
- **régimes politiques, modes d'organisation politiques, économiques ou sociaux** : *totalitarisme, bipartisme, taylorisme, tribalisme* ;
- **attitudes, comportements, dispositions d'esprit, tendances** : *affairisme, héroïsme, sectarisme* ;
- **activités, événements, pratiques** : *athlétisme, exorcisme, journalisme, proxénétisme* ;
- **pathologies, anomalies comportementales** : *botulisme, nanisme, masochisme* ;
- **idiotismes, objets ou phénomènes linguistiques** : *anglicisme, euphémisme, rhotacisme* ;
- **propriétés** (non-comportementales) : *anachronisme, dimorphisme, illettrisme* ;
- **noms collectifs divers** : *mécanisme, organisme, psychisme*.

Le caractère essentiellement référentiel de ces inventaires pose, au moins, deux problèmes :

- (i) Il ne permet de traiter ni les occurrences de polysémies (*matérialisme* doctrine et attitude) ni les occurrences d'homonymies (*féminisme* le mouvement politique et *féminisme* la pathologie).
- (ii) Il ne tient pas compte du fait que catégories référentielles et classes sémantiques ne coïncident pas nécessairement. Par exemple, les noms de pathologies sont, pour les uns, des noms de résultats de procès (les noms d'intoxications : *botulisme*, *caféisme*, *saturnisme*), pour les autres des noms de qualités (*hirsutisme*, *nanisme*, *rachitisme*) (Roché, 2011 : 128).

Roché (2011), qui a proposé une recherche très approfondie sur les ISMES, innove par rapport à ces descriptions par inventaires. Il distingue trois principaux patrons de formation dont seul le premier nous intéresse ici. Ce patron permet de construire des noms à sens « axiologique » selon l'auteur. Ce sens axiologique consiste en la « valorisation », dit-il, de ce que représente la base, laquelle est toujours un nom ou fonctionne sémantiquement comme tel, même si elle peut se matérialiser en empruntant la forme radicale d'un adjectif (*égalitarisme*) ou d'un syntagme (*monothéisme*) (Roché, 2011 : 82-84)⁵. Ainsi la base d'*égalitarisme* est le nom *égalité*, pas l'adjectif *égalitaire*, et son sens construit est 'valorisation de l'égalité'. La forme radicale de *monothéisme* n'est, quant à elle, celle d'aucun lexème français puisque *monothé-* équivaut à un syntagme : *un dieu*. Roché parle alors de « cas particuliers » mais maintient que, sur le plan sémantique, le sens construit ne varie pas, il reste une valorisation de ce que représente le syntagme traduisant le radical, en l'occurrence une valorisation de quelque chose comme *l'unicité de Dieu* (Roché, 2011 : 94-95). Parallèlement, et toujours dans ce premier patron de formation, le morphologue précise que la suffixation en *-iste* permet, elle, de former des adjectifs et des noms d'adeptes : *bouddhiste*, *communiste*, *existentialiste*, *fonctionnaliste*, *généraliste*, *impressionniste*, etc. À noter toutefois que tous les ISMES relevant de ce patron n'ont pas nécessairement un nom d'adepte en *-iste* (*kantisme / kantien*, *libéralisme / libéral*⁶, *romantisme / romantique*)⁷.

La valorisation dont parle Roché se fait « au nom des valeurs proprement dites (le bon, le beau, le vrai) » ou simplement parce que la base représente ce qui est jugé important. Voici ce qu'il dit exactement :

« La dimension axiologique, dans les formations du modèle 1, consiste à valoriser, d'une façon ou d'une autre, ce que représente la base. En la soumettant, le plus souvent, à un jugement implicite au nom des valeurs proprement dites (le bon, le beau, le vrai) : considérer l'abolition de la peine de mort comme une chose souhaitable

(*abolitionnisme / -iste*), la monarchie absolue comme le meilleur des régimes (*absolutisme / -iste*), la représentation de la réalité comme un idéal esthétique (*réalisme / -iste*), l'existence de Dieu comme avérée (*déisme / -iste*). Ou simplement, en lui accordant une importance privilégiée : admettre la personne comme valeur suprême (*personnalisme / -iste*), tout ramener à soi (*égoïsme / -iste*), tout subordonner à sa carrière (*carriérisme / -iste*) » (Roché, 2011 : 72).

1.2. Ajustements généraux par rapport à Roché

Dans l'ensemble, nous adhérons à l'analyse de Roché. Toutefois, nous ferons trois observations qui, dans notre esprit, sont des ajustements plus que des critiques dans la mesure où elles ne remettent pas en question ce qu'il dit :

(i) *Le sens axiologique pourrait être un sens modal.*

Tout dans la description de Roché semble indiquer qu'on parle d'un **sens modal** positif formellement construit par une opération de suffixation : « *soumettre* [ce que représente la base] à un jugement », « *au nom des valeurs* [du] *bon*, [du] *beau*, [du] *vrai* », pour former un sens « *axiologique* ».

(ii) *En réalité, deux types de valorisations existent chez les ISMES dont seulement un est modal.*

Le premier de ces deux types est celui où la valorisation a la forme d'un acte d'énonciation⁸, par exemple une affirmation (que la base représente ce qui est vrai – *nominalisme*) ou une réclamation (qu'on fasse advenir ce que représente la base – *abolitionnisme*). Le second type de valorisation est une évaluation de tout ce qu'on peut observer chez quelqu'un et qui constitue son attitude (*égoïsme*). De ces deux types de valorisations, seul le premier est une **valorisation modale**. Le second, nous le qualifierons de **valorisation attitudinale**.

(iii) *Les ISMES à valorisation modale sont des noms de discours.*

Si la valorisation consiste en un acte d'énonciation (favorable à ce que représente la base), cela signifie que les ISMES porteurs de cette valorisation ont, littéralement, un acte d'énonciation comme sens lexical et sont donc des **noms de discours** (favorables à ce que représente leur base). Cela implique, pour nous, que leur sens lexical doit impérativement être décrit au sein d'un interdiscours reconstitué et cela quand bien même une telle approche perturberait les démarcations disciplinaires habituelles entre sémantique lexicale et pragmatique ou sémantique lexicale et énonciation.

Avec ces trois observations, le lecteur connaît la suite de ce qu'il va lire. Toutefois, ces idées ne prennent leur pertinence qu'au sein d'un modèle de description sémantique plus vaste, que nous ne pouvons pas

déployer pleinement ici mais qui pourra faire l'objet de publications ultérieures. Pour permettre, malgré tout, au lecteur d'avoir une vue d'ensemble de notre approche des ISMES à sens valorisationnel nous présenterons rapidement cinq aspects de ce modèle qui ont des liens étroits avec les trois observations précédentes.

(iv) *Remplacer « axiologique » par « valorisationnel ».*

Ce n'est qu'une précision terminologique mais elle a une certaine importance. Nous remplacerons le terme « axiologique » par « valorisationnel » pour deux raisons. La première est que le terme « axiologique » laisse croire que la valorisation est confinée au domaine du bien. Or, c'est faux d'après Roché lui-même puisque la valorisation peut aussi se faire au nom de ce qui est vrai et peut même viser des objets tout à fait indésirables⁹. La seconde est que ce terme laisse aussi croire que la valorisation est toujours modale car il rappelle la modalité axiologique. Or, comme nous l'avons dit, nous pensons que ce n'est pas le cas. Seuls certains ISMES sont porteurs d'une valorisation de type modal.

(v) *La valorisation est toujours opérée dans un contexte de rivalité.*

La valorisation est une interprétation qui est toujours opérée en contexte de rivalité entre ce que représente la base et autre chose. *Féminisme* signifie 'valorisation des femmes' (de leurs droits, de leur émancipation) mais cette interprétation est opérée dans un contexte de rivalité entre les femmes et les hommes (celui où les hommes dominent les femmes). En dehors de cette rivalité, *féminisme* – comme nom de mouvement politique – n'a ni sens ni raison d'être. Même analyse pour *évolutionnisme* (théorie de l'évolution vs d'autres théories sur le même sujet), *égoïsme* (moi vs autrui), *traditionalisme* (la tradition vs le progrès), *populisme* (le peuple vs l'élite, le peuple vs les étrangers), *capitalisme* (le capital vs le travail), *carrièreisme* (la carrière vs l'éthique), etc. Ces rivalités sont toujours d'origine extralinguistique et stéréotypique, même si des relations d'opposition sémantico-logique entre les rivaux (antonymie, complémentarité, inversion) sont souvent décelables. Quoi qu'il en soit, l'explicitation de ces rivalités n'est pas, selon nous, optionnelle. Elle est indispensable à la description sémantique des ISMES à sens valorisationnel. Nous proposons plusieurs contextes de rivalité très formalisés pour décrire le sens de ces ISMES. L'un d'entre eux (le contexte de désaccord) sera, d'ailleurs, présenté dans la section 4.

(vi) *L'identification de la base ne suffit pas toujours à connaître l'objet valorisé.*

Roché (2011) dit que le sens consiste en une valorisation de « ce que représente la base ». Ce qui signifie que ladite valorisation doit nécessairement avoir la base comme objet. Or, ce n'est pas toujours vrai. La valorisation construite par la suffixation en *-isme* est, en fait, une structure

actancielle à deux actants qu'on peut décrire comme suit : {agent *valorise* objet}. La base peut occuper aussi bien le rôle de l'objet que celui de l'agent. Par exemple, dans *égalitarisme*, la base *égalité* est dans le rôle de l'objet valorisé mais dans *marxisme*, la base *Marx* est dans le rôle de l'agent qui valorise puisque *marxisme* n'est pas le nom de la 'valorisation de Marx' mais le nom de 'ce que Marx valorise' (les idées qu'il défend, donc sa doctrine). Même analyse pour tous les ISMES dont la base est un nom d'adepte (*christianisme*, *protestantisme*, etc.) Dans de tels cas, l'objet valorisé n'existe pas morphologiquement. Seul l'agent existe dans la forme du lexème. Si l'on veut alors sauver l'idée qu'il s'agit de valoriser « ce que représente la base » il faut désolidariser les deux notions que sont la base et l'objet valorisé (celui-ci sera désormais noté *b*) et comprendre le terme « représente » en un sens très large de manière à couvrir tous les types de rapports entre la base et l'objet valorisé, y compris celui où la base est la source intellectuelle ou l'adepte de l'objet valorisé¹⁰. Nous reviendrons sur ce point dans la section 2.3.

(vii) *Les ISMES à sens valorisationnel ont une distribution sémantique multiclasse.*

Comme nous l'avons dit plus haut, Roché (2011) propose trois patrons pour décrire la forme et le sens construits des ISMES. Le premier est celui qui construit le sens axiologique (ou valorisationnel pour nous). Le deuxième patron construit des noms de procès à partir d'un verbe (*exorcisme*), d'un nom d'agent (*athlétisme*), d'un nom d'instrument (*parachutisme*), etc. Le troisième construit des noms de qualités à partir d'un adjectif (*anachronisme*) ou d'un nom (*bovarysme*). Ces deux derniers sens construits, processif et qualitatif, coïncident avec deux classes sémantiques, celle des noms de procès (actions, activités, événements) et celle des noms de qualités. Le sens axiologique (ou valorisationnel) ne coïncide, lui, avec aucune classe sémantique. En fait, les ISMES porteurs d'un sens valorisationnel sont distribués sur plusieurs classes qui sont, tout particulièrement, les noms d'idéalités (mentales et/ou pragmatiques) de Flaux et Stosic (2015), les noms d'attitudes (Anscombe, 1995 ; 1996) et/ou les noms de qualités psychologiques (Flaux et Van de Velde, 2000). Le schéma 1 de la section 2.4 le mettra en évidence. Cela signifie qu'il y a une distorsion entre les trois sens construits de Roché et les classes sémantiques. Cette distorsion porte sur les noms d'attitudes et/ou de qualités psychologiques : pour Roché, certains relèvent du patron axiologique (*égoïsme*), alors que d'autres relèvent du patron qualitatif (*héroïsme*).

(viii) *Toute forme lexicale formée avec le suffixe -isme peut formellement faire l'objet d'une interprétation valorisationnelle.*

Roché note de nombreuses interférences entre les trois patrons pour une même forme lexicale. C'est le cas d'*exotisme* qui signifie à la fois 'goût

des choses exotiques' (nom axiologique, 1^{er} patron) et 'qualité de ce qui est exotique' (nom de qualité, 3^e patron). Nous confirmons, de notre côté, que ces interférences de patrons sont très fréquentes chez les ISMES. *américanisme*, *féminisme*, *magnétisme*, *orientalisme*, *parallélisme*, *volcanisme*, etc. : tous sont (ou ont été) les noms d'une valorisation de leur base et, par ailleurs, d'un idiotisme, d'un état, d'un phénomène naturel, d'une qualité ou d'un ensemble d'activités. Roché réfute l'idée qu'il existerait plusieurs suffixes *-isme* homonymes en français. Nous le suivons sur ce point et nous allons même plus loin. Nous pensons que toute forme lexicale formée avec le suffixe *-isme* peut, formellement, faire l'objet d'une interprétation valorisationnelle. Par exemple, tout dans la forme d'*urbanisme* lui permet de signifier quelque chose comme 'goût pour la vie en ville'. Ce ne peut donc pas être à cause de sa forme qu'*urbanisme* n'a pas réussi à faire l'objet d'une interprétation valorisationnelle. De surcroît, si une forme comme *américanisme* a réussi à signifier, à la fois, 'engouement pour les États-Unis', 'emprunt à l'anglais américain' et 'ensemble des études consacrées aux civilisations précolombiennes', il n'y a aucune raison de considérer qu'*urbanisme* ne peut pas signifier 'goût pour la vie en ville' parce que le suffixe *-isme* qu'il contient serait un homonyme de celui qui permet de construire un sens valorisationnel. Nous dirons donc que le suffixe *-isme* reste toujours lui-même et conserve partout sa capacité à instruire une interprétation valorisationnelle pour n'importe quelle forme lexicale (même celles qui sont déjà attestées sans sens valorisationnel). L'inactualisation d'une telle interprétation n'est pas due à l'existence de plusieurs *-isme* homonymes mais à d'autres facteurs qui restent à élucider. Le plus problématique avec cette idée est d'admettre qu'un suffixe toujours identique à lui-même (en l'occurrence *-isme*) peut participer à la formation de deux homonymes, comme dans *féminisme* le mouvement politique et *féminisme* la pathologie.

Ces observations étant posées, nous allons maintenant approfondir les trois premières d'entre elles, qui constituent le cœur de cet article.

2. Le sens modal des ISMES

Nous exposerons d'abord notre conception de la modalité et comment elle peut s'appliquer à la description sémantique des ISMES. Ensuite, nous discuterons la question de l'identification de la modalité et du *dictum* chez les ISMES.

2.1. Le parallélisme entre base/*-isme* et *dictum*/modalisation positive

Dans le cadre de cet article, la modalité et la modalisation seront respectivement comprises comme une catégorie et comme l'opération d'actualisation

de cette catégorie. La modalité sera la catégorie sémantico-énonciative d'un point de vue qui est soit énoncé physiquement par un locuteur soit représenté comme tel s'il est pris en charge par un énonciateur non-locuteur. Ce point de vue doit viser un contenu propositionnel lui aussi énoncé par un locuteur ou représenté comme tel s'il est associé à un énonciateur non-locuteur. Le responsable du point de vue et du contenu propositionnel est le sujet modal. Il peut être un locuteur (rapporté ou non) ou un énonciateur non-locuteur. Il est mis en italiques ci-dessous :

- [1] a. *Je crois que Pierre est malade.*
- b. *La femme de Pierre* affirme qu'il est malade.
- c. *La tradition* affirme que ce livre est le plus ancien du monde.

On trouvera ailleurs d'autres définitions pour modalité et modalisation avec, parfois, des différences notables avec la nôtre : Arrivé, Gadet et Galmiche (1986 : 390), Gardes-Tamine et Hubert (1993 : 124), Le Querler (1996 : 61), Charaudeau et Maingueneau (2002 : 382), Riegel, Pellat et Rioul (2009 : 975).

Notre conception de la modalité trouve ses origines chez Bally (1965) et dans la dichotomie *modus / dictum* empruntée aux logiciens. Cette dichotomie soulève des problèmes théoriques considérables. Ne pouvant pas les aborder ici, nous tenons quand même à préciser notre position sur les points suivants :

- (i) Extension des modalités : la modalité ne se réduit pas aux catégories aléthiques, épistémiques ou déontiques (par exemple Van der Auwera et Plungian, 1998 : 80-81) mais inclut aussi l'axiologique, le boulique et l'appréciatif (par exemple Gosselin, 2010).
- (ii) Objectivité / subjectivité : le *dictum* de Bally ne se définit pas comme la part nécessairement objective de la dichotomie (réponse de Vion, 2007 : 197 et de Gosselin, 2015 : 6 à Ducrot (1993 : 128).
- (iii) Portée syntaxique de la modalité : Gosselin (2015 : 7-16) ou Le Querler (1996 : 45) soutiennent les deux portées traditionnelles, *de dicto* et *de re* ; Monte (2011 : 94) ou Ducrot et Schaeffer (1995 : 705) rejettent la portée *de re*. Pour notre part, nous sommes perplexe quant à la pertinence d'une portée *de re* attribuée à une unité qui ne serait pas un auxiliaire modal ou un adverbe.
- (iv) Modalités interlocutives : nous ne tiendrons pas compte des modalités interlocutives (Meunier, 1974 : 13 ; Charaudeau, 1992 : 574-575), en revanche nous mettrons à contribution le fait que les modalités servent à produire des énoncés dotés d'une force illocutoire. Par exemple la modalité déontique sert souvent à produire un acte directif (*J'exige que vous sortiez*). Différents auteurs font ce constat : Verine (2001 : 189), Gosselin (2010 : 17-22, 55) et Monte (2011 : 89).

Nous avons défini la modalité dans le cadre d'une relation point de vue / contenu propositionnel. Chez d'autres auteurs, on pourra rencontrer d'autres termes pour cette relation : réaction / représentation (Bally, 1965 : 36), attitude / contenu propositionnel (Le Querler, 1996 : 61), point de vue / tout ou partie de l'énoncé (Verine, 2001 : 189), univers d'inscription / représentation (Vion, 2012 : 206), mode de validation ou d'invalidation / représentation (Gosselin, 2010 : 1 ; 50), regard / contenu (Nølke, 1993 : 143), attitude / lexis (Culioli, 1971 : 4031), etc. Ce qu'il y a de théorique dans le concept de modalité est plus pertinent pour nous que le choix de ces termes ainsi que les positions théoriques qu'ils impliquent. Ce qui nous intéresse ici est la dichotomie *dictum / modalité* considérée uniquement comme structure binaire. Ce qui est, en effet, frappant dans les ISMES à sens valorisationnel est que beaucoup d'entre eux acceptent très naturellement d'être décrits selon un parallélisme entre leur structure formelle et la structure binaire *dictum / modalité*¹¹. On peut illustrer ce parallélisme par de très nombreux exemples. En voici quelques-uns :

Tableau 1

Noms	Suffixation en <i>-isme</i> (modalisation positive)	Base (dictum)
<i>anarchisme</i>	vouloir que/réclamer que	l'État n'existe pas (<i>anarchie</i>)
<i>athéisme</i>	croire que/être certain que	Dieu n'existe pas (<i>pas de dieu</i> , sous la forme <i>athé-</i>)
<i>autonomisme</i>	vouloir que/réclamer que	une communauté soit autonome (<i>autonomie</i>)
<i>évolutionnisme</i>	croire que/être certain que	les espèces sont le résultat d'une évolution (<i>évolution</i>)
<i>immanentisme</i>	croire que/être certain que	Dieu est immanent (<i>immanence</i>)
<i>laïcisme</i>	vouloir que/réclamer que	les institutions soient laïques (<i>laïcité</i>)
<i>relativisme</i>	croire que/être certain que	les valeurs sont relatives (<i>relativité</i>)
<i>traditionalisme</i>	vouloir que/réclamer que	les traditions soient sauvegardées (<i>tradition</i>)

Deux précisions importantes sont à faire à propos du Tableau 1 :

- (i) Le matériel linguistique que nous utilisons dans le Tableau 1 pour représenter le sens construit de ces noms n'est qu'illustratif. Il ne s'agit pas pour nous de fixer des définitions à ces lexèmes. L'exactitude et la subtilité du matériel linguistique utilisé ne nous intéressent pas autant que la fonction remplie par ce matériel dans la structure du sens construit¹². Du reste, ce matériel linguistique n'est pas prédit, mais recueilli.

- (ii) Le Tableau 1 fournit une représentation métalinguistique du sens construit sous la forme de périphrases. La forme syntaxique de ces périphrases, avec un verbe modal d'un côté et une proposition représentant la base de l'autre, n'est pas présentée ici avec l'idée qu'elle est un modèle qu'un corpus de définitions doit vérifier. On peut parfaitement représenter le sens valorisationnel d'*anarchisme* par 'doctrine des anarchistes' ou 'mouvement en faveur de l'anarchie' dans un dictionnaire¹³. Ces variations de formulations ne remettent pas en question le fait que, fondamentalement, le sens construit de ces noms est analysable selon la dichotomie *dictum / modalité*. La forme de ces périphrases n'est retenue ici que pour rendre explicite cette dichotomie.

À ce stade, nous opérons une rupture importante avec Roché et avec l'analyse morphologique, puisque nous abandonnons toutes les questions relatives à la catégorie de la base ainsi qu'aux formes radicales que peut prendre celle-ci. Désormais, nous retenons seulement que cette base, peu importe sa catégorie ou sa forme, peut représenter un *dictum* au niveau du sens construit. Il nous faut donc identifier ce *dictum*, de même qu'il nous faut identifier la modalité qui le vise.

2.2. Identité de la modalité

Dans le cas de la suffixation en *-isme*, le sens construit est systématiquement un jugement favorable envers ce que la base représente. Il est formellement impossible pour cette suffixation de construire un sens qui soit un jugement défavorable envers ce que la base représente¹⁴. C'est pour cette raison que nous qualifions l'opération sémantique associée à cette suffixation de modalisation positive. Aucune modalité spécifique n'est prédictible à partir de la forme du dérivé ou même à partir des propriétés sémantiques de la base. On ne peut pas dire, par exemple, que lorsque la base est un nom de procès la modalité est toujours épistémique. On trouve certes des exemples qui vont dans ce sens : la croyance ou la certitude que les espèces sont le résultat d'une évolution pour *évolutionnisme*, la croyance ou la certitude que les chambres à gaz n'ont pas existé pour *négationnisme*. On trouve aussi toutefois des exemples avec une modalité boulique ou déontique : la volonté ou l'exigence d'abolir la peine de mort pour *abolitionnisme*, la volonté ou l'obligation d'intervenir en cas de conflit pour *interventionnisme*. Il n'y a donc pas de distribution complémentaire des modalités selon les propriétés sémantiques des bases.

La modalisation positive fonctionne comme une variable vide différemment saturable. Le même ISME peut être interprété et employé avec un sens construit constitué de modalisations positives différentes. Ainsi, *féminisme* pourra être interprété comme le nom d'une croyance ou d'une

certitude (*que les femmes sont les égales des hommes*, par exemple) ou d'une volonté ou d'une exigence (*que les droits des femmes soient les mêmes que ceux des hommes*, par exemple). Cela dit, toute modalisation de la modalisation positive, si elle est formellement possible, peut provoquer des polémiques. Des polémiques non seulement à propos de la modalité sélectionnée mais aussi à propos de l'intensité de la modalisation positive. Il suffit, par exemple, que le sens construit de *végétarisme* contienne une modalité déontique interprétée comme une exigence plutôt que comme une préconisation pour que cela provoque une polémique. Formellement, rien n'interdit une telle intensification. Cela peut même être très opportun si, dans un débat, on veut discréditer un ISME et ses adeptes.

Même si l'opération de suffixation permet aux locuteurs des manipulations argumentatives sur la modalisation, la sélection de la valeur qui motive la modalisation dépend souvent d'une spécialisation historique du sens du dérivé. Ainsi ce dernier peut s'être spécialisé pour dénommer ce qui, du point de vue d'un sujet modal, est vrai (*monothéisme*, *nominalisme*), est bien (*communisme*, *végétarisme*), est beau (*cubisme*, *impressionnisme*). Dans l'ensemble, notre observation sur corpus, nous permet de dire que le sens lexical modal de l'essentiel des ISMES désignant une doctrine, une théorie ou un mouvement peut être ramené à deux notions que sont « croire » et « vouloir » ; et donc aussi à deux ensembles de modalités que sont l'épistémique d'une part et le boulique et le déontique d'autre part.

2.3. Identité du *dictum*

Passons maintenant au *dictum* représenté par la base, qui est une variable différemment saturable. Nous reviendrons sur ce point plus bas. Précisons d'abord que, conformément à notre définition de la modalité, sa saturation doit pouvoir être un contenu propositionnel. Cela signifie qu'elle doit pouvoir être une proposition ou, à défaut, un syntagme qui nominalise une relation prédicative :

- [2] *abolitionnisme* : modalisation positive de *l'abolition de la peine de mort*
≡ *qu'on abolisse la peine de mort*
≡ *que la peine de mort soit abolie*

Dans la structure actancielle présentée en 1.2 {agent *valorise* objet}, le *dictum* coïncide toujours avec l'objet valorisé. Or, nous savons, depuis cette même section 1.2, que la base n'est pas toujours le nom de l'objet valorisé. Elle peut aussi être le nom de l'agent qui valorise et, dans ce cas,

l'objet valorisé n'existe pas morphologiquement, il doit être renseigné à partir de connaissances extralinguistiques. Nous avons alors proposé de désolidariser la base et l'objet valorisé en notant ce dernier *b* et en admettant que, dans la glose 'valorisation de ce que représente BASE', le terme « représente » puisse recouvrir tous les types de rapports entre la base et *b*. Voici justement une liste non-exhaustive de ces rapports :

(i) Le *dictum* (donc *b*, l'objet valorisé) contient la base (ou un lexème de son paradigme dérivationnel) plus des arguments ou prédicats imprédictibles mais nécessaires à la description sémantique :

[3] *abolitionnisme* : modalisation positive de *l'abolition de la peine de mort*

[4] *immanentisme* : modalisation positive de *Dieu est immanent*

[5] *spécisme* : modalisation positive de *certaines espèces sont supérieures à d'autres*

(ii) Le *dictum* est la périphrase de la base :

[6] *anarchisme* : modalisation positive de *la suppression de l'État*
(*la suppression de l'État* est la périphrase d'*anarchie*)

(iii) Le *dictum* est ce dont la base est la source intellectuelle, l'adepte ou le représentant stéréotypique :

[7] *marxisme* : modalisation positive de *le capitalisme est une aliénation, de le prolétariat a une mission révolutionnaire*, etc. (toutes les idées dont Marx est la source intellectuelle)

[8] *chiisme* : modalisation positive de *la succession de Mahomet revient à Ali*

[9] *adamisme* : modalisation positive de *ne pas se marier et vivre nu*

(iv) Le *dictum* contient un lexème qui traduit un radical supplétif de la base (ce lexème est souligné) :

[10] *irénisme* : modalisation positive de *que les différentes confessions soient en paix*

(v) Le *dictum* est un syntagme qui traduit un radical supplétif représentant déjà lui-même une base syntagmatique :

[11] *monothéisme* : modalisation positive de *il n'existe qu'un dieu*

(vi) Le *dictum* contient non pas la base mais un de ses hyponymes :

[12] *spécisme* : modalisation positive de *l'espèce humaine est supérieure aux autres*

- (vii) Le *dictum* contient ce dont la base est le symbole (non-humain) ou l'expression métaphorique (le symbolisé est souligné) :

[13] *sionisme* : modalisation positive de l'établissement d'un État juif

Comme dans le tableau 1, il ne s'agit pas ici de fixer des définitions. Ces exemples illustrent seulement le fait que, dans notre description, le *dictum* est une variable dont les saturations doivent être motivées par la base, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas être sans rapport avec la forme de l'ISME. De nombreuses saturations sont d'ailleurs possibles à chaque fois – nous avons nous-même proposé deux possibilités pour *spécisme*.

Comme avec la saturation de la modalisation positive, cette suffixation donne une grande liberté aux locuteurs pour saturer le *dictum* en fonction de ce qui leur est opportun sur un plan argumentatif. Ainsi, pour un partisan du *féminisme*, le *dictum* pourra être par exemple *que les femmes s'émancipent*, tandis que pour un opposant il pourra être *que les femmes dominent les hommes*. Rien dans la forme du lexème n'interdit le choix de cette dernière proposition, même si elle peut être jugée inexacte relativement à l'histoire du féminisme. En fait, on ne peut pas compter sur la forme des ISMES pour bloquer des interprétations provocatrices, fausses ou dangereuses. Nous dirions même, après avoir passé un certain temps à étudier ces ISMES, qu'ils servent autant, sinon plus, à faire de la rhétorique qu'à identifier scientifiquement des objets sociaux. Cela étant dit, la possibilité pour les locuteurs de faire varier le *dictum* en fonction de leurs intérêts a des limites. Et ces limites sont sociales. Quand le *dictum* est objectivement faux (*négationnisme*), cruel ou violent (*esclavagisme*, *djihadisme*), le lexème est toujours péjoratif et le sujet modal (souvent dénommé en *-iste*) constitue mécaniquement un adversaire des valeurs dominantes de la société. Et c'est logique : c'est mal de porter un jugement favorable envers ce qui est faux ou mal. Dans de tels cas, toute tentative de la part de quiconque pour modifier le *dictum* afin de réhabiliter l'ISME est toujours vue au minimum comme suspecte.

Enfin, parallèlement à ces phénomènes argumentatifs, certains noms peuvent relever de domaines différents ou d'époques différentes, ce qui peut affecter la saturation du *dictum* (donc de *b*, l'objet valorisé). *Abolitionnisme*, par exemple, a vu l'argument de son *dictum* changer avec l'évolution des préoccupations sociales : on est passé de l'*abolition de l'esclavage* à l'*abolition de la peine de mort*. Un autre exemple intéressant est celui de *réalisme*. Il peut avoir, au moins, trois *dictums* différents : *les idées générales sont des réalités* (doctrine philosophique), *les choses ont une réalité en dehors de la conscience que nous avons d'elles* (autre doctrine philosophique) et *qu'on représente la réalité sans l'embellir* (mouvement artistique). Les ISMES dans cette situation ne sont pas rares et, contrairement

à ce qu'on pourrait croire, il n'est pas toujours évident de considérer qu'il s'agit de polysémies.

Nous nous arrêterons là pour cette seconde section. En résumé, nous avons soutenu que ce que Roché décrit comme un « sens [construit] axiologique », nous pouvons le décrire comme un sens construit structuré de manière binaire par deux variables : l'une est un *dictum* motivé de diverses manières par la base et l'autre une modalisation positive de ce *dictum* construite par la suffixation en *-isme*. Nous avons saturé ces deux variables pour illustrer leur fonctionnement (pas pour fixer des définitions) en précisant que leur saturation dépend parfois – pour ne pas dire toujours – des visées argumentatives des locuteurs.

3. Valorisation modale et valorisation attitudinale

Jusqu'ici nous avons fait comme si le sens axiologique de Roché pouvait toujours être décrit selon la dichotomie *dictum / modalité*. Mais cela ne va pas durer. Deux types de valorisations construites par la suffixation en *-isme* se dégagent. Nous les avons déjà évoqués. Le premier se caractérise par le fait que le sens valorisationnel est en forme d'acte d'énonciation (une affirmation, une réclamation, etc.). Par exemple, *nominalisme* signifie une valorisation de ce que représente *nom* mais cette valorisation a la forme d'une affirmation (que *les idées générales sont des noms*). Le second type de valorisation est tout à fait différent. Il consiste en une évaluation que l'on peut faire de tout ce qu'on peut observer chez un humain et qui constitue son attitude (ce qu'il dit, comment il dit, comment il partage l'espace avec les autres, comment il partage les biens avec les autres, comment il agit dans une activité donnée, etc.). Par exemple, *perfectionnisme* est une valorisation de la perfection (sous la forme d'une recherche obsessionnelle de cette dernière), mais cette valorisation est une attitude qu'on observe chez quelqu'un et qu'en tant qu'observateur, on évalue justement comme une valorisation de la perfection. Selon nous, ce second type ne saurait être considéré comme une modalisation car il ne vérifie pas notre définition de la modalité comme point de vue énoncé.

3.1. Valorisation modale

Dans la valorisation modale, le sens valorisationnel consiste en un acte d'énonciation et, de fait, aussi en un acte de langage. Nous travaillerons avec deux types d'actes parce qu'ils nous semblent être les principaux dans la description des ISMES : les actes assertifs (énonciation d'une croyance ou d'une certitude) et les actes directifs (énonciation d'une volonté ou d'une exigence). Concrètement, lorsqu'un ISME signifie une valorisation modale, il est très souvent le nom de l'affirmation que la base représente ce qui est

vrai (assertif) et/ou le nom d'une réclamation, d'une injonction ou d'une préconisation visant à faire advenir ce que représente la base (directif). D'un point de vue modal, il s'agit d'une modalisation épistémique d'une part et d'une modalisation boulique ou déontique d'autre part¹⁵. Nous rappelons que différents auteurs, déjà cités, ont souligné le lien étroit entre modalités et forces illocutoires et surtout nous rappelons que pour Searle (1982 : 52-53) la condition de sincérité des actes assertifs est justement la croyance et celle des actes directifs la volonté.

Un ISME signifiant une valorisation modale de ce que représente la base (noté *b*) se caractérise par les propriétés suivantes :

Test 1. Il accepte que son sens construit soit représenté par une périphrase dénominative¹⁶ où ce qui dénommé est un énonciateur d'actes assertifs et/ou directifs :

On appelle

- [14] a. autonomisme *quelque chose qui réclame que b*
- b. christianisme *quelque chose qui (affirme / préconise) que b*
- c. déterminisme *quelque chose qui affirme que b*
- d. impressionnisme *quelque chose qui préconise que b*
- e. marxisme *quelque chose qui (affirme / préconise) que b*

Les verbes mobilisés ici correspondent à ceux que Bally (1965 : 51) identifie comme des verbes dont le sens lexical cumule acte locutoire et modalité. Par exemple *affirmer* c'est 'dire qu'on croit' selon Bally, *se plaindre* c'est 'dire qu'on est mécontent' et *promettre* 'dire qu'on s'engage'. Dans l'ensemble, ces énoncés-tests sont proches de ce que Bally (1965 : 38) appelle « *la phrase explicite* ».

Test 2. Les ISMES signifiant une modalisation épistémique de *b* acceptent d'être introduits par le syntagme prépositionnel *selon le* (N) connu pour fonctionner comme un adverbe d'opinion (Borillo, 2004 : 31 ; Molinier, 2009 : 16)¹⁷ :

- [15] a. *Selon le christianisme, b*
- b. *Selon le déterminisme, b*
- c. *Selon le marxisme, b*

Ce deuxième test est moins naturel pour les ISMES dont le sens est historiquement spécialisé comme une modalisation boulique ou déontique de *b*, à moins qu'on ajoute une modalité déontique via un auxiliaire modal :

- [16] a. *?Selon l'abolitionnisme, b*
- b. *Selon l'abolitionnisme, il faut b*
- c. *?Selon l'autonomisme, b*
- d. *Selon l'autonomisme, il faut b*

- e. ?*Selon l'impressionnisme, b*
 f. *Selon l'impressionnisme, il faut b*

Il y a deux explications possibles. La première est que s'il n'y a aucune modalité déontique, *selon le N* ne peut servir qu'à rapporter une croyance ou une certitude, ce qui révélerait que les locuteurs ne se représentent pas spontanément les noms testés en [16] comme des noms de croyances ou de certitudes mais plutôt comme des noms de volontés ou d'exigences. La seconde explication pourrait venir de ce que *selon le N* accepte difficilement d'introduire des opinions improvisées ou triviales et préfère les opinions élaborées (Coltier et Dendale, 2004 : 53-54). Cette caractéristique n'est pas applicable en l'état mais on pourrait l'exploiter autrement. Il se pourrait que la moindre acceptabilité de *selon le N* révèle que les locuteurs se représentent certains ISMES comme des opinions qui n'ont pas atteint le degré d'élaboration et de structuration interne d'un véritable système d'idées (qu'on appelle souvent *doctrine*). C'est le cas de *populisme*. Des expressions comme ?*Selon le populisme, b* ou ?*Selon le populisme, il faut b* ne sont pas impossibles mais elles nous paraissent un peu plus forcées que *Selon le christianisme, b* ou *Selon l'impressionnisme, il faut b*. Toutefois, il suffit de commuter *selon le* par *pour le*, qui n'impose pas les mêmes restrictions sémantiques (Coltier et Dendale, 2004 : 46-50), pour que tous les noms passent le test :

- [17] a. *Pour l'abolitionnisme, b*
 b. *Pour l'autonomisme, b*
 c. *Pour l'impressionnisme, b*
 d. *Pour le populisme, b*

Les Tests 1 et 2 permettent d'identifier ce qu'on peut désormais appeler des ISMES à valorisation modale. La forme énonciative de leur sens valorisationnel explique qu'ils acceptent très naturellement d'être traités comme des énonciateurs, sans l'assistance de la voix de leurs partisans (*L'évolutionnisme affirme que...*). C'est une précision importante car il ne suffit pas que le sens d'un ISME soit une croyance en *b* pour qu'on puisse dire que ce sens est une modalisation. *Défaitisme*, par exemple, a pour sens construit la certitude de la défaite mais son sens valorisationnel n'a pas la forme d'un acte d'énonciation et il ne peut pas fonctionner comme un énonciateur. Il ne passe en effet aucun des deux tests ci-dessus. Il relève, en fait, du second type de valorisation, la valorisation attitudinale.

Sur le plan référentiel, les ISMES à valorisation modale dénomment des doctrines, des théories, des mouvements ou des religions. Sur le plan sémantique, ils font partie de la classe nominale que Flaux et Stosic (2015 : 44) appellent les « noms d'idéalités mentales ou pragmatiques »¹⁸. Nous n'aurons pas la place de creuser cette question ici. Précisons seulement que

les noms d'idéalités, dans leur ensemble, sont définis par Flaux et Stosic (2015 : 43) comme des noms dont le référent est doté d'un contenu spirituel à interpréter ou comprendre.

Avant de passer au second type de valorisation, nous ferons une dernière remarque. Puisque les tests prouvent qu'il est tout à fait naturel de représenter le sens de certains ISMES comme un acte d'énonciation, nous pouvons affirmer que la suffixation en *-isme* peut servir (et même sert souvent) à former des noms de discours. Et c'est un fait important car, habituellement, lorsqu'on envisage les relations langue/discours, c'est pour observer comment la langue est mise en discours. Ici, nous sommes en présence du phénomène exactement inverse : ce sont les discours qui sont mis en langue. Plus exactement, ils sont transformés en lexèmes (en noms) au moyen d'un procédé morphologique. Nous reviendrons sur cette situation dans la section 4.

3.2. Valorisation attitudinale

Ce type de sens valorisationnel combine un point commun et une différence avec le précédent. Le point commun est que nous avons toujours affaire à un objet représenté par la base et à une valorisation construite par la suffixation en *-isme* et visant cet objet. La différence est que la valorisation n'est pas un acte d'énonciation mais une évaluation que l'on peut faire de tout ce qu'on peut observer chez un humain et qui constitue son attitude. Les ISMES signifiant une valorisation attitudinale se distinguent par les caractéristiques suivantes :

Test 1¹⁹. Ils n'acceptent pas, ou très difficilement, que la valorisation dont ils sont le nom soit représentée par une périphrase dénominative où le référent dénommé est un énonciateur d'actes assertifs ou directifs :

On appelle

- [18] a. *carriérisme *quelque chose qui (affirme / préconise) que b*
b. *égoïsme *quelque chose qui (affirme / préconise) que b*
c. *passéisme *quelque chose qui (affirme / préconise) que b*
d. *perfectionnisme *quelque chose qui (affirme / préconise) que b*

Test 1bis. De manière générale, ces noms préfèrent les périphrases dénominatives avec un verbe dont le sens lexical rend bien compte d'une attitude positive envers ce que représente la base (*b*) mais pas d'un acte locutoire, typiquement des verbes comme *avoir confiance (en)*, *privilégier*, *rechercher*, *être attaché (à)* ou même *croire (que/en/à)* mais dans un sens purement psychologique. La périphrase est parfois plus naturelle si on ajoute le verbe *consister (à)* :

On appelle

- [19] a. carriérisme *quelque chose qui consiste à (privilégier / préférer) b*

- b. égoïsme *quelque chose qui consiste à (privilégier / préférer) b*
- c. passéisme *quelque chose qui consiste à (préférer / être attaché à) b*
- d. perfectionnisme *quelque chose qui consiste à (rechercher / aimer) b*

Test 2. Aucun d'entre eux ne réussit le test avec *selon le* ou *pour le* interprétés comme adverbes d'opinion, ce qui est tout à fait normal après ce que nous venons de dire :

- [20] a. (**Selon / *Pour*) *le carriérisme, b*
- b. (**Selon / *Pour*) *l'égoïsme, b*
- c. (**Selon / *Pour*) *le passéisme, b*
- d. (**Selon / *Pour*) *le perfectionnisme, b*

Dans l'ensemble, les résultats des tests sont exactement inverses à ceux obtenus pour la valorisation modale. Ils démontrent que la valorisation signifiée par ces noms n'est pas en forme d'acte d'énonciation et que ces noms, par conséquent, ne peuvent pas être traités comme des énonciateurs.

Il y a enfin un autre test qui achève de séparer encore plus radicalement les deux types de valorisations :

Test 3. Les ISMES à valorisation attitudinale sont aptes à passer un test avec *faire preuve de*²⁰ :

- [21] a. *Faire preuve de carriérisme*
- b. *Faire preuve d'égoïsme*
- c. *Faire preuve de passéisme*
- d. *Faire preuve de perfectionnisme*

Les ISMES à valorisation modale en sont incapables :

- [22] a. **Faire preuve de bouddhisme*
- b. **Faire preuve de christianisme*
- c. **Faire preuve de cubisme*
- d. **Faire preuve d'évolutionnisme*

Le fait que les noms à valorisation attitudinale en [21] réussissent ce test est logique. Nous avons en effet dit que cette valorisation consistait en une attitude (donc quelque chose qu'on observe et qu'on évalue). Or, le sens de *faire preuve de* est précisément l'évaluation d'une attitude. Anscombe (1995 : 53) confirme cette idée qu'une attitude se définit par le fait qu'elle appelle une évaluation de la part d'un observateur : « Ce qui distingue le sentiment de l'attitude, c'est que le premier est inaccessible [i.e. il est intérieur], alors que la seconde a des manifestations externes, susceptibles donc d'évaluation ».

Cette dernière remarque nous amène à la question de la classification sémantique des ISMES à valorisation attitudinale. La valorisation qu'ils

signifient semble constituer une qualité psychologique. Ce qui, de fait, conduit à classer ces noms parmi les noms de qualités (Flaux et Van de Velde, 2000). Leur proximité avec cette classe est confirmée par le Test 1bis, lorsqu'il est nécessaire de recourir au verbe *consister*, lequel indique clairement qu'il s'agit de décrire une propriété. Comparons pour s'en rendre compte ??*On appelle égoïsme une attitude qui privilégie sa propre personne* à *On appelle égoïsme une attitude qui consiste à privilégier sa propre personne*.

Les ISMES attitudinaux pourraient aussi intégrer une autre classe dont la frontière avec les qualités psychologiques n'est pas évidente à établir et qui est celle des noms d'attitudes (Anscombe, 1995, 1996). Pour notre part, nous pensons que les ISMES à valorisation attitudinale sont fondamentalement des noms d'attitudes avant d'être des noms de qualités, mais qu'ils peuvent être employés comme noms de qualités. Pour soutenir cette idée, nous nous appuyons sur le fait que lorsqu'un nom de qualité est employé pour évaluer une action, il peut apparaître avec *avoir* et être complété par un infinitif : *Il a eu la gentillesse de faire ça* (Paykin et al., 2015 : 48-49). Or, les ISMES attitudinaux fonctionnent mal, voire pas du tout, dans cette structure : **Il a eu le perfectionnisme de faire ça*.

Ajoutons que le destinataire de l'attitude est un rôle actanciel qui n'est pas libre. Il est toujours déjà occupé par la base. En effet, un nom comme *carriérisme* signifie déjà une attitude envers quelque chose, en l'occurrence envers la carrière. Cela explique pourquoi des emplois comme ??*Faire preuve de carriérisme envers sa famille* sont difficilement acceptables. L'une des possibilités d'acceptation serait que le sens de l'ISME permette un co-destinataire en plus de la base. C'est, par exemple, le cas d'*égoïsme* dans *Il a fait preuve d'égoïsme envers moi* : il a fait preuve d'une attitude favorable envers lui-même (destinataire) que j'ai subie (co-destinataire).

De manière générale, il faut retenir qu'avec les ISMES (qu'ils soient modaux ou attitudinaux), la base a toujours un rôle actanciel qui lui est réservé et que cet état de fait peut expliquer les résultats négatifs à certains tests. Par exemple, certains ISMES à valorisation attitudinale sont définis comme des affects dans les dictionnaires, comme *moliérisme* 'admiration de Molière' (TLFi), ce qui peut laisser croire que certains ISMES sont aussi des noms d'affects. Or, ils ne réussissent pas un test élémentaire que tout nom d'affect réussit et qui est *Ressentir du N pour N* (?*Ressentir du moliérisme pour N*). Ils ne le réussissent pas car le destinataire de l'affect est un rôle actanciel déjà réservé pour la base (??*Ressentir du moliérisme pour Molière*). C'est ce qui nous fait dire qu'ils ne peuvent pas être des noms affects²¹.

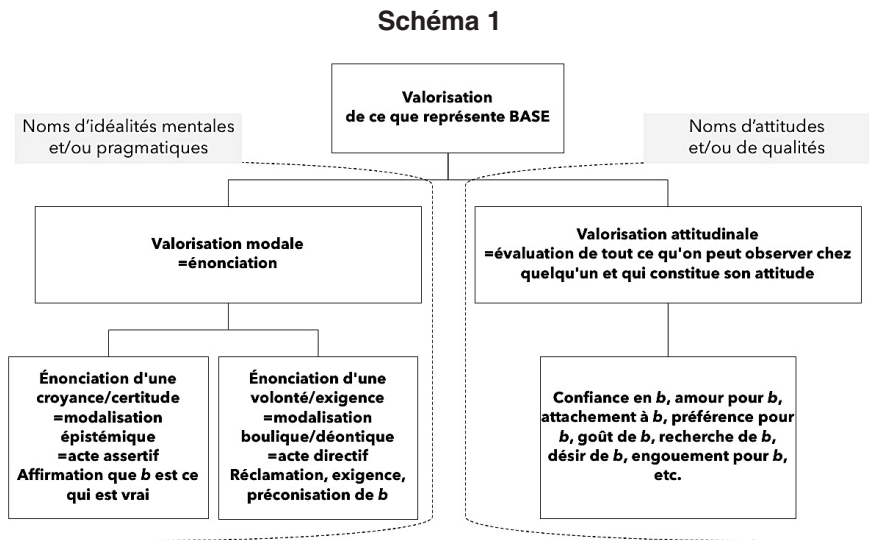
Sur le plan référentiel, les catégories dénommées n'aident pas à trancher entre qualité ou attitude. Les référents dénommés sont souvent des attitudes, des comportements, des dispositions d'esprit, des tendances :

*affairisme, carriérisme, défaitisme, égoïsme, électoralisme, exotisme, modernisme, perfectionnisme, rigorisme, sensationnalisme, etc.*²²

Pour finir, mentionnons que la valorisation attitudinale permet aux locuteurs de mettre en place une stratégie argumentative assez originale. Cette stratégie consiste à forger un ISME censé décrire l'attitude de quelqu'un mais une attitude qui n'a de réalité que pour un observateur hostile. Ce phénomène a été repéré par Roché (2011 : 73). Par exemple, le néologisme *voiturisme* a été forgé par les opposants au fait d'utiliser la voiture. Le problème, c'est que le partisan de la voiture – le *voituriste* – n'est en fait que l'utilisateur de la voiture et il ne se ressent pas comme partisan de quoi que ce soit. Il n'est un *voituriste* que dans les yeux de l'opposant qui observe son comportement et qui l'évalue comme quelque chose pouvant s'appeler *voiturisme*.

3.3. Synthèse et retour sur le concept de modalité

En résumé, ce que Roché appelle le « sens axiologique » des ISMES, et que nous avons requalifié *sens valorisationnel*, se laisse diviser chez nous en deux types (dont l'un peut encore être subdivisé en deux) :



Nous ferons deux observations à propos de la lecture du Schéma 1 :

- (i) D'abord, il n'est pas une classification de deux types d'ISMES mais de deux types de sens valorisationnels. La richesse sémantique des ISMES peut leur permettre de cumuler deux ou trois de ces sens sans qu'aucune combinaison ne soit a priori exclue. Du reste,

la polysémie modale / attitudinale est fréquente chez les ISMES. *Individualisme, matérialisme, rationalisme, réalisme, traditionalisme, volontarisme*, etc. sont tous attestés comme noms de doctrines (valorisation modale) et d'attitudes (valorisation attitudinale). Leur polysémie leur permet de réussir tous nos tests et donc d'être distribués dans les deux types de valorisations. Le mécanisme même de cette polysémie reste encore à définir. Nous pensons qu'il peut s'agir d'un phénomène de *désénonciation*. Par *désénonciation* nous voulons dire que le sens de doctrine serait généralement le premier attesté et que le sens d'attitude serait obtenu suite à la suppression de toute valorisation énonciative de ce que représente la base (cette valorisation énonciative est nécessairement présente dans le sens de doctrine puisqu'une doctrine est un discours). Ne resterait alors plus qu'une valorisation transparaisant par une manière de se comporter, voire transparaisant seulement par le corps, dans des gestes, des réactions ou des activités physiques. Ce mécanisme de désénonciation, si d'aventure il était vérifié, ne serait toutefois pas suffisant pour expliquer cette polysémie. D'une part parce que le mécanisme inverse (de l'attitude vers la doctrine) peut aussi être envisageable et, d'autre part, parce que l'objet valorisé (*b*) ne semble pas demeurer le même lorsqu'on passe de la doctrine à l'attitude. *Matérialisme*, par exemple, signifie la valorisation de l'idée que *tout est matière* lorsqu'il est une doctrine et la valorisation des *biens matériels* lorsqu'il est une attitude.

- (ii) Le statut de ces types de sens valorisationnels est celui de sens construits spécifiés. Pour les lexèmes construits, la description sémantique fonctionne généralement en distinguant un sens construit et des sens attestés. La notion de sens construit ne doit pas être confondue avec celle de sens lexical (même si les deux peuvent souvent coïncider). Ce qu'on attend du sens construit c'est qu'il représente le sens associé à une opération de construction de mots. Il est souvent très minimal puisqu'il représente le plus petit dénominateur sémantique commun à tous les lexèmes formés selon la même opération morphologique. Les sens attestés de ces lexèmes construits sont évidemment beaucoup plus riches (avec des variations polysémiques propres à chacun d'eux) et doivent être étudiés en contexte. S'il peut exister des décalages entre le sens construit et les sens attestés, il est rare que les seconds soient sans rapport avec le premier²³. Ici, le sens construit devrait être la structure à deux actants 'valorisation de *x* par *y*' mais nous l'avons réduite à la structure binaire qui coiffe le schéma (valorisation / ce que représente la base) tandis que les sens attestés sont à décrire à partir des emplois des ISMES en contexte. Entre ces deux niveaux se situent nos différents types. Ils servent

d'étapes intermédiaires, ils font la jonction entre le sens construit et ses débouchés dans l'usage.

Il y aurait un moyen de ramener la valorisation attitudinale dans le giron de la dichotomie *dictum / modalité*, mais c'est un moyen auquel nous n'adhérons pas. Ce serait de considérer que la modalité et le *dictum* peuvent se manifester par des signes multicodiques. Et c'est déjà ce qui est posé chez Bally. Les concepts de *dictum* et surtout de *modus* n'y sont pas traités comme des concepts strictement linguistiques mais plutôt comme les concepts d'une sémiotique de l'esprit appliquée en priorité à la langue. L'auteur dit d'une part que « la modalité est la *forme linguistique* d'un jugement » (Bally, 1942 : 3), que « la modalité a pour expression logique et analytique un *verbe modal* » (Bally, 1965 : 36), mais ailleurs il multiplie les exemples où ce qui fait office de *modus* n'est pas une forme linguistique mais un geste, une mimique, une intonation (Bally, 1965 : 42-43), et ce qui fait office de *dictum* est un objet montré du doigt ou un souvenir (*ibid.* : 43, 44). Il dit même explicitement qu'il y a « des gestes modaux » (*ibid.* : 43)²⁴. En fait, ce qu'il explique ne laisse pas vraiment de doute sur le fait que *modus* et *dictum* se manifestent par des signes linguistiques et non-linguistiques qui se suppléent et se combinent pour former un même message. Naturellement, si l'on adopte une telle conception de la modalité et du *dictum*, on peut sans problème considérer que la valorisation attitudinale relève bien de la dichotomie *dictum / modalité*. Mais dans ce cas, il faut abandonner le terme *point de vue* pour la définition de modalité et choisir *attitude*, en précisant que celui-ci doit être compris et utilisé dans sa totale polyvalence, c'est-à-dire en tenant compte de tout ce qui fait une attitude chez quelqu'un : ce qu'il dit, comment il le dit, comment il partage l'espace et les biens avec les autres, comment il réagit physiquement aux événements, etc.

Pour notre part, nous maintenons notre définition de la modalisation comme étant exclusivement une énonciation. Mais dans ce cas, il y a encore un autre moyen de ramener la valorisation attitudinale dans le champ de la modalité : ce serait d'arguer qu'une telle valorisation peut toujours se manifester sous la forme d'une énonciation. Par exemple, la valorisation attitudinale que signifie *défaitisme* peut toujours se manifester sous la forme d'un acte assertif : le fait dire *Je suis certain que je vais échouer*. Cet argument ne perturbe pas notre distinction entre le modal et l'attitudinal. Il faut distinguer l'acte d'énonciation qui est l'indice, chez un locuteur, d'une valorisation de ce que représente la base et l'acte d'énonciation en tant que forme du sens construit. *Je suis certain que je vais échouer* est un acte assertif qui est l'indice d'une valorisation de la défaite, mais ce n'est pas pour autant que le sens valorisationnel de *défaitisme* est, lui, en forme d'acte assertif. Si cela avait été le cas, on aurait pu dire **Selon le*

défaitisme, *b* comme on peut dire *Selon le marxisme, b*, ou **Le défaitisme affirme que b* comme on peut dire *Le bouddhisme affirme que b*, or ce n'est pas le cas. La distinction entre valorisation modale et attitudinale concerne donc la forme du sens valorisationnel, pas la forme à travers laquelle la valorisation se manifeste dans le monde. Même si la certitude de la défaite peut se manifester sous la forme d'un acte d'énonciation, le sens valorisationnel de *défaitisme* continuera à être en forme d'évaluation de comportement (*Faire preuve de défaitisme*).

4. Description du sens modal d'un ISME en contexte dialogal

Dans la section précédente, nous avons répondu à notre premier objectif : montrer que le sens valorisationnel peut-être décrit selon la dichotomie *dictum / modalité* mais, en même temps, que cette description ne s'applique qu'à une partie des ISMES (ceux à valorisation modale), tandis que pour l'autre elle ne fonctionne pas – cette différence est, de plus, renforcée par une différence de classes sémantiques. Nous allons, maintenant, nous intéresser à notre second objectif : montrer que le sens lexical des ISMES à valorisation modale est un discours et doit être décrit en conséquence. Nous voudrions, en effet, approfondir cette affirmation en faisant remarquer que la conséquence du caractère énonciatif de la valorisation modale est qu'elle a fondamentalement besoin d'être décrite dans un contexte dialogal reconstitué. Nous allons, pour ce faire, nous attacher uniquement au cas de la modalisation épistémique et nous allons montrer comment décrire ce sens dans le cadre d'un contexte que nous avons baptisé contexte de désaccord.

4.1. Le contexte de désaccord

Nous appelons contexte de désaccord un contexte d'interprétation reconstitué. Ce contexte n'est pas nécessairement exact du point de vue des faits historiques mais sa reconstitution est sémantiquement nécessaire pour décrire le sens modal épistémique d'un ISME. En effet, décrire un tel sens équivaut à le situer dans un contexte dialogal reconstitué qui, en l'occurrence, correspond toujours à un désaccord. Ce contexte comporte trois variables performatives : (i) une assertion initiale ; (ii) la réfutation du contenu de l'assertion initiale ; (iii) la rectification du contenu de l'assertion initiale. Les trois variables s'enchaînent de manière à former un dialogue : l'assertion initiale est l'acte qui ouvre le dialogue, la réfutation est un acte réactif négatif qui répond à l'assertion initiale, et la rectification est un acte qui complète la réfutation et clôt le contexte dialogal. Prenons l'exemple de *nominalisme* pour illustrer la chose. Décrire

la valorisation modale (épistémique) dont il est le nom équivaut à saturer les trois variables mentionnées ci-dessus et donc à situer son sens dans un contexte de désaccord reconstitué :

Tableau 2

	Variables : désaccord	Saturations possibles : exemples pour <i>nominalisme</i>
1	assertion initiale	L-E ₁ /E ₁ ²⁵ affirme que les idées générales sont des réalités
2	réfutation du contenu de 1	L-E ₂ /E ₂ affirme que les idées générales ne sont pas des réalités
3	rectification du contenu de 1	L-E ₂ /E ₂ affirme que les idées générales sont des noms

Par cette analyse, nous voulons montrer que *nominalisme* ne signifie pas ‘juste’ une valorisation de ce que représente *nom*. Il signifie plus que cela : il signifie une valorisation qui, en fait, est littéralement la rectification d’une assertion initiale. Autrement dit, *nominalisme* ne signifie ce qu’il signifie qu’au sein d’un contexte dialogal qui forme l’interdiscours nécessaire à l’actualisation de son sens lexical. Considérer que le sens lexical de *nominalisme* peut être décrit sans la reconstitution de cet interdiscours serait une erreur selon nous. Ce lexème ne saurait avoir le sens qu’il a sans cet interdiscours. Aussi la reconstitution de ce dernier est indispensable. Et cela quand bien même on ne travaille pas en pragmatique mais en sémantique lexicale.

Les représentations métalinguistiques du sens sous forme de périphrases dénominatives consisteront à restituer la réfutation et/ou la rectification. Ce qui explique pourquoi les noms comme *nominalisme* acceptent si naturellement d’être périphrasés au moyen d’un discours rapporté (voir le Test 1). Ainsi :

(i) La périphrase peut restituer la réfutation seule :

[23] *On appelle nominalisme quelque chose qui affirme que les idées générales ne sont pas des réalités*

Dans un tel cas, l’opérateur de négation (*ne...pas*) est mécaniquement de type polémique, ce qui révèle une situation de dialogisme. Toutefois, indépendamment de cette marque, le contexte dialogal montre déjà, par lui-même, que le sens construit de ces noms est nécessairement dialogique puisqu’on y entend deux voix : celle d’un L-E₁ et celle d’un L-E₂ qui sont les sujets modaux souvent dénommés en *-iste*. Ce sujet modal peut ne pas être un locuteur mais seulement un énonciateur (E₁ et E₂). Les actes de langage quiaturent le contexte dialogal n’ont pas besoin d’avoir été

physiquement proférés par des humains, ils peuvent parfaitement être des points de vue ou des voix au sens métaphorique (Bres et Nowakowska, 2007 : 117-128).

(ii) La périphrase peut restituer la rectification seule :

[24] *On appelle nominalisme quelque chose qui affirme que les idées générales sont des noms*

C'est ainsi que les dictionnaires définissent souvent les ISMES à valorisation modale épistémique : ils choisissent, comme définition, la dernière séquence du dialogue (la rectification).

(iii) La périphrase peut restituer la réfutation et la rectification combinées :

[25] *On appelle nominalisme quelque chose qui affirme que les idées générales ne sont pas des réalités mais des noms*

La coprésence de deux points de vue ou de deux voix est encore plus nette ici.

Le choix de l'une ou de l'autre de ces représentations métalinguistiques dépend de divers critères, notamment la pertinence didactique. La restitution de la rectification (seule ou combinée avec la réfutation) est le moyen le plus efficace pour instruire un locuteur sur le sens du lexème. Cela vient du fait que le contenu rectificatif correspond à *b* (au *dictum* représenté par la base) et paraît donc motivé par rapport à la forme du lexème, ce qui rend le sens plus facile à assimiler.

La représentation par réfutation seule peut, elle aussi, être motivée par rapport à la forme du lexème quand la base est négative : soit sa forme radicale contient un préfixe négatif *a-* ou *in-* (*athé-isme*, *indétermin-isme*), soit elle est une unité qui est sémantiquement la négation de quelque chose (*négationn-isme*, *nihil-isme*). Pour ces noms-là, la description du sens est achevée dès la saturation de la deuxième variable :

Tableau 3

	Variables : désaccord	Saturations : exemples pour <i>athéisme</i>
1	assertion initiale	L-E ₁ /E ₁ <i>affirme que Dieu existe</i>
2	réfutation du contenu de 1	L-E ₂ /E ₂ <i>affirme que Dieu n'existe pas</i>
3	rectification du contenu de 1	-

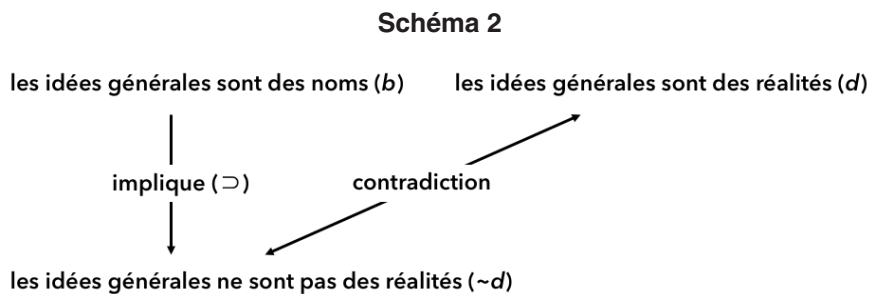
Cet achèvement prématuré est logique puisque la base est déjà, formellement, la négation de quelque chose (*pas de dieu*, sous la forme *a-thé-*) : affirmer la base équivaut à réfuter l'assertion initiale.

Précisons enfin que le contexte de désaccord n'est pas le seul contexte d'interprétation possible pour décrire la formation du sens valorisationnel d'un ISME. Il existe deux autres contextes d'interprétation tout aussi importants et qui feront l'objet d'une publication ultérieure : le contexte de rupture et le contexte de hiérarchie. Le contexte de rupture est également un contexte dialogal mais au lieu que les variables soient des actes assertifs, elles sont des actes directifs, ce ne sont plus des certitudes qui s'opposent mais des volontés. Le contexte de hiérarchie, quant à lui, n'est pas dialogal et peut intervenir dans la valorisation modale et attitudinale. Les trois contextes ne s'excluent pas pour la description d'un même ISME ou d'un même sens, par exemple dans la périphrase *On appelle spécisme quelque chose qui affirme que l'espèce humaine est supérieure aux autres espèces* sont combinées valorisation en contexte de désaccord et valorisation en contexte de hiérarchie. Ces trois contextes correspondent, en fait, aux différents contextes de rivalité dont nous avons parlé en 1.2.

4.2. Opposition entre les contenus

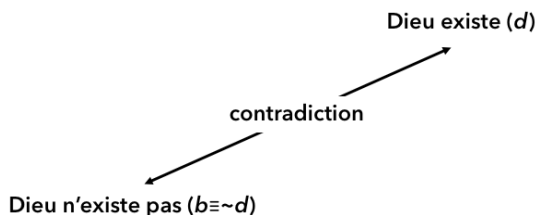
Le contexte de désaccord sert à décrire une valorisation modale (épistémique) et nous rappelons que, dans la description d'un tel sens b (ce que représente la base et qui est valorisé) doit être un contenu propositionnel. En contexte de désaccord, b est un contenu niant ou rectifiant le contenu asserté dans l'assertion initiale. Ce contenu initial, que nous noterons d , est lui aussi un contenu propositionnel. La relation sémantico-logique entre b et d est toujours une contradiction²⁶ :

- (i) Quand la base n'est pas négative, b et d sont contradictoires par implication, soit $b \supset \sim d$; exemple avec *nominalisme* :



- (ii) Quand la base est négative, b et d sont contradictoires directement puisque $b \equiv \sim d$; exemple avec *athéisme* :

Schéma 3

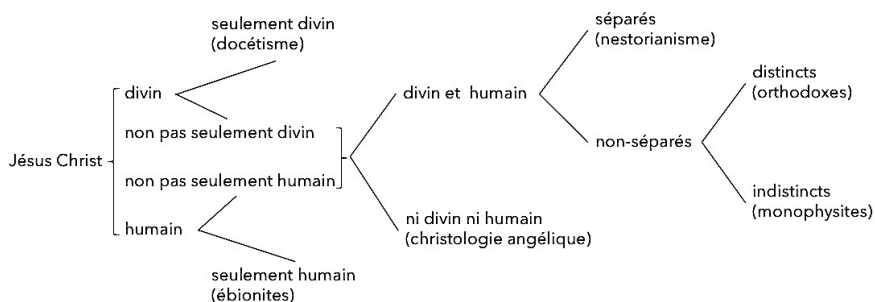


Ces exemples illustrent un point évoqué en 1.2, à savoir que dans les contextes de rivalité, il est souvent possible de déceler une opposition sémantico-logique entre les rivaux que sont *b* et *d*. Ils montrent, de plus, que la valorisation n'est pas une valorisation tout court. Elle est une valorisation de quelque chose au détriment de quelque chose d'autre. Et ce 'au détriment de quelque chose d'autre' doit nécessairement apparaître dans la description sémantique.

4.3. Structurabilité des ISMES interprétés en contexte de désaccord

Décrire le sens modal et épistémique des ISMES en contexte de désaccord permet de mettre au jour la structurabilité de certains groupes de noms de sorte qu'on les voit s'organiser en paradigmes selon un réseau de relations oppositives. Cette structurabilité, nous l'avons surprise dans un schéma du *Dictionnaire des religions* de Mircea Éliade. L'auteur y situe différentes théories christologiques quant à la nature humaine et/ou divine de Jésus Christ :

Schéma 4 : reproduction du schéma d'Éliade (Éliade et Couliano, 2016 : 122)



Éliade utilise les termes « ébionites » et « monophysites » mais les lexèmes *ébionisme* et *monophysisme* sont attestés et dénomment, respectivement, la théorie christologique des ébionites et des monophysites. Cette

précision étant faite, deux choses nous semblent remarquables dans le Schéma 4 :

- (i) D’abord, ce qui justifie l’unité formée par ces noms (*docétisme, ébionisme, monophysisme, nestorianisme*) est le partage d’une même question de départ et de questions incidentes. En l’occurrence, quelle est la nature de Jésus Christ ?
- (ii) Ensuite, même si l’ordre de succession de ces théories dans le schéma coïncide avec leur ancienneté historique, ce qui fait progresser la lecture de gauche à droite n’est pas la chronologie, mais une logique polémique faite de réfutations et de rectifications. Cela explique pourquoi certaines réponses n’ayant jamais fait l’objet d’une dénomination attestée (comme *divin et humain*) apparaissent malgré tout dans le schéma : parce qu’elles constituent des étapes intermédiaires logiquement nécessaires pour déboucher sur l’assertion suivante.

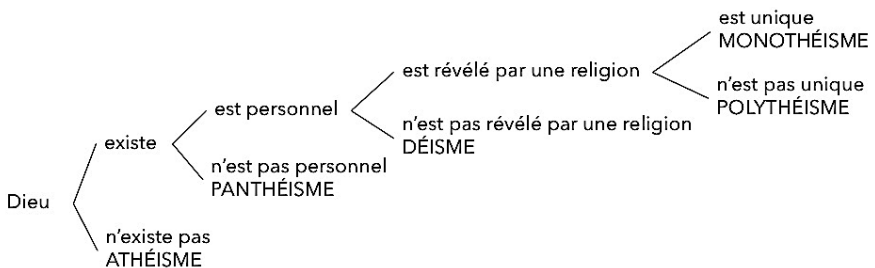
Il est possible de trouver une structuration comparable pour d’autres paradigmes d’ISMES :

Schéma 5



Dans le Schéma 5, tous les nœuds (sauf le premier) sont des réfutations, alors que les terminaisons sont des affirmations. Mais on peut opter pour une structuration inverse où les nœuds sont des affirmations et les terminaisons des réfutations :

Schéma 6



Dans le Schéma 6, chaque réfutation, à partir de la deuxième (*Dieu n'est pas personnel*), s'oppose simultanément à deux choses : elle s'oppose à la réfutation précédente (qu'elle renverse) et elle s'oppose aussi à une affirmation incidente à la première affirmation. En d'autres termes, on passe d'une logique polémique en *C'est A / Non, ce n'est pas A, c'est B* (Schéma 5) à une logique polémique en *Ce n'est pas A / Si c'est A, mais ce n'est pas B (qui est incident à A)* :

[26] *Dieu existe.*

athéisme : *Non, Dieu n'existe pas.*

panthéisme : *Si, Dieu existe (renversement de la réfutation précédente) mais il n'est pas personnel (réfutation d'une affirmation incidente à Dieu existe)*

déisme : *Si, Dieu est personnel (renversement de la réfutation précédente) mais il n'est pas révélé par une religion (réfutation d'une affirmation incidente à Dieu existe)*

polythéisme : *Si, Dieu est révélé par une religion (renversement de la réfutation précédente) mais il n'est pas unique (réfutation d'une affirmation incidente à Dieu existe).*

Ainsi, on le voit, l'interprétation en contexte de désaccord permet de structurer les ISMES en paradigmes dont les membres sont liés les uns aux autres sur un axe constitué de réfutations enchâssées. Ce qui laisse penser que ces noms sont moins inorganisés sémantiquement qu'on pourrait le croire. Mais pour s'en rendre compte, il faut admettre que leur logique d'organisation sémantique est fondamentalement polémique.

Cette tendance des ISMES modaux à s'organiser en réseaux de lexèmes à travers des relations énonciatives (réfutations, rectifications) confirme qu'ils ont bien, pour sens lexical, un discours ou, pour le moins, qu'ils ont un sens lexical en forme de discours. De surcroît, il ne s'agit pas de discours en général mais de discours particuliers au sens déictique du terme. En effet, lorsqu'on observe le sens de ces ISMES sur corpus, on se rend compte que beaucoup d'entre eux portent sur un problème spécifique, défendent une réponse précise dans un interdiscours particulier et, parfois, doivent leur sens à des circonstances qui ne se reproduiront plus dans l'histoire des idées. Prenons l'exemple d'*arianisme*. Il est défini comme « hérésie des ariens, qui niait la consubstantialité du Fils avec le Père et fut condamnée au concile de Nicée (325) » (PR17). Son sens lexical cumule trois particularités : il est modal, énonciatif et déictique. Déictique parce qu'il est dû à un contexte d'énonciation très particulier qui ne se reproduira plus jamais à l'identique et sans lequel *arianisme* n'aurait pas pu signifier ce qu'il signifie. Cela ne signifie pas que ce sens ne peut pas se détacher de ce contexte et être valide après sa disparition. Mais cela signifie que ce sens a un acte de naissance déictiquement unique qui ne peut jamais être

complètement élué. Aussi, nous pensons qu'il est impossible de ne pas mobiliser des concepts venus de la pragmatique et de l'énonciation pour décrire un tel sens lexical.

Naturellement, on peut se demander où s'arrête la sémantique lexicale et où commence la pragmatique dans une telle situation. Nous répondons simplement qu'il faut admettre l'existence de lexèmes qui ne se soucient peut-être pas de convenir aux démarcations entre disciplines linguistiques. Nous pensons, en tout cas, que c'est là la particularité des ISMES qui dénomment des doctrines. Plus généralement, nous pensons que ces lexèmes nous amènent à admettre qu'il n'y a pas que la langue qui peut être mise en discours. Des discours particuliers, et même déictiquement uniques parfois, peuvent eux aussi être mis en langue. La suffixation en *-isme* a ce pouvoir : elle peut faire qu'un discours entier ne devienne plus qu'un seul mot (un nom) et, par ce biais, intègre le système lexical de la langue.

Conclusion

Pour paraphraser Roché, la suffixation en *-isme* inscrit formellement dans le système de la langue trois quêtes humaines sans fin : la quête de ce qui est vrai, la quête de ce qui est bien et la quête de ce qui est beau. La description sémantique des noms formés selon cette suffixation est donc intéressante à plus d'un titre, et pas seulement pour les linguistes. Pour aborder ce travail de description, nous sommes parti de la description sémantique que propose Roché pour les ISMES qui sont des noms de doctrines ou d'attitudes. À partir de ce point de départ, nous avons voulu démontrer deux choses. D'abord, ce que Roché appelle le « sens axiologique » des ISMES peut être divisé en deux types de sens dont un est clairement descriptible selon la dichotomie *dictum / modalité* (valorisation modale), alors que l'autre ne l'est pas, même s'il correspond bien à une structure objet / attitude (valorisation attitudinale). Ensuite, nous avons approfondi la description du premier type (valorisation modale) pour montrer que ce sens est littéralement un acte d'énonciation (favorable à ce que représente la base) et que les ISMES concernés devraient être décrits en conséquence. En l'occurrence, nous pensons que le sens de ces ISMES doit être décrit dans un contexte dialogal (un interdiscours) reconstitué en dehors duquel ces ISMES ne peuvent pas signifier ce qu'ils signifient. Nous nous sommes alors retrouvé dans une situation inhabituelle en sémantique lexicale où, pour décrire le sens lexical d'un lexème, il faut mobiliser des concepts d'énonciation et de pragmatique. Aussi inhabituel que cela puisse paraître, il nous paraît difficile de faire autrement lorsque l'objet a la particularité d'être un lexème dont le sens lexical est une affirmation ou une réclamation particulière ancrée dans un contexte dialogal parfois unique déictiquement. Plus généralement, nous avons voulu montrer que la suffixation en *-isme* a la

particularité de pouvoir transformer un discours particulier en nom et donc de le faire passer dans le système de la langue, inversant ainsi la relation habituelle entre la langue et le discours.

NOTES

1. Je remercie les deux relecteurs anonymes qui, par leurs suggestions, ont contribué à l'amélioration de cet article.

2. Le volet formation comprend notamment les questions suivantes : quelle est l'orientation de la dérivation entre les noms/adjectifs en *-iste* et les noms en *-isme* ? Peut-on concevoir une formation triangulaire avec une base commune aux lexèmes en *-iste* et en *-isme* (*Marx / marxiste / marxisme*) ? Quel traitement pour les ISMES dont le radical ne correspond à aucun lexème français (*monothé-isme, acosm-isme*) ? Quelle est / quelles sont la / les catégorie(s) de la base ?

3. *-Isme* et *-iste* sont d'origine grecque. En grec ancien, *-isme* servait à construire des noms d'actions et d'activités (Chantraine 1979 : 141-144 ; Pharies 2002 : 356 ; Roché 2011 : 118). Emprunté par le latin, il a servi à construire des sens de plus en plus diversifiés et s'est répandu, tel un cognat, dans plusieurs langues européennes où il est, désormais, très productif.

4. Pour le français, voir par exemple le traitement de Dubois (1962a : 35-36), Corbin (1988), Dubois et Dubois-Charlier (1999 : 230-237) ; pour la formation voir Lignon, Namer et Villoing (2014). Pour l'anglais, voir par exemple Marchand (1960 : 244-248), Plag (2003 : 91), Baeskow (2004 : 13 sq., 32), Rainer (2018). Pour l'espagnol, voir par exemple Beniers Jacobs (1992), Santiago Lacuesta et Bustos Gisbert (1999 : 4570) ou Muñoz Armijo (2010) pour une perspective diachronique.

5. Il y a, chez les ISMES, divers types d'écarts entre la forme radicale et la forme libre de la base : épenthèses (*marian-isme*), troncations (*laïc(ité)-isme*), substitutions paradigmatiques – la base nominale emprunte la forme radicale d'un autre lexème du même paradigme dérivationnel qu'elle (*égalitar-isme*), des thèmes supplétifs (*popul-isme*). Roché (2008 : 1579-1583 ; 2011 : 84-91) explique ces écarts comme les conséquences d'une combinaison de contraintes phonologiques et lexicales. Les contraintes lexicales en particulier sont des « effets de série » initiés par un « leader word ».

6. *Libéraliste* est attesté au 19^e siècle en français mais a été supplanté par *libéral* (Dubois, 1962b : 134).

7. Pour être complet, Roché prévoit que le nom d'adepte (en *-iste* ou non) et le nom en *-isme* peuvent toujours se motiver l'un l'autre même s'ils ne sont pas les bases l'un de l'autre. Cette motivation à double sens est, selon lui, nécessaire à l'interprétation de paires de lexèmes démotivés par rapport à une base commune. C'est le cas, par exemple, pour *pessimiste / pessimisme* (Roché, 2011 : 74) ou *cathare / catharisme* (Roché, 2011 : 98), où il n'y a pas de troisième unité capable de servir de base commune (comme *esclavage* pour *esclavagiste* et *esclavagisme* par exemple).

8. Nous entendons *forme* au sens saussurien du terme ici, c'est-à-dire comme ce qui s'oppose à la substance et non pas comme synonyme de signifiant.

9. Roché (2011 : 74) donne l'exemple de *défaitisme* qui signifie 'valorisation de la défaite', non pas parce qu'on trouve que la défaite est une bonne chose mais parce qu'on a la certitude qu'elle va advenir.

10. Les noms propres d'animés qui sont les bases des ISMES (quel que soit le sens de ces derniers) ne sont pas systématiquement dans le rôle de source intellectuelle (agent qui valorise). Ils peuvent aussi être dans le rôle d'idole, comme *moliérisme* 'admiration de Molière' (TLFi) ou *brahmaïsme* 'culte de Brahma' (TLFi). Dans ce cas, ils reprennent le rôle d'objet valorisé. Ils peuvent aussi être les représentants stéréotypiques d'une qualité (*bovarysme*) ou d'un état (*priapisme*). Dans ce cas, certaines bases peuvent aussi être devenues des noms communs par antonomase (*donjuanisme*, *tartufisme*). Enfin, le nom propre peut aussi être le découvreur ou le premier descripteur d'un fait naturel (*daltonisme*), auquel cas le nom en *-isme* ne dénomme jamais le processus de découverte mais directement le fait découvert.

11. Nous disons « *dictum / modalité* » plutôt que « *dictum / modus* » car chez Bally (1965 : 36) le terme « *modus* » désigne la paire modalité plus sujet modal. Or, ici nous mettons de côté la question de l'identité du sujet modal. On sait seulement qu'il peut souvent porter un nom en *-iste* (*un anarchiste*, *un autonomiste*...). Cela peut expliquer l'impression d'interpénétration étroite entre *-iste* et *-isme* : ces deux suffixes séparent ce que Bally réunit sous le terme de « *modus* », à savoir un sujet modal (*-iste*) et la modalité qui va avec lui (*-isme*).

12. Des connaissances extralinguistiques sont nécessaires pour formuler des définitions correctes, beaucoup d'ISMES étant des termes savants complexes et soumis à d'âpres débats de spécialistes.

13. Le sens de *doctrine* ou de *mouvement* implique analytiquement une valorisation puisqu'une doctrine ou un mouvement est, par définition, favorable à elle-même. De plus, par sa forme, *anarchiste* signifie une valorisation de l'anarchie puisqu'il est un nom d'adepte.

14. Nous mettons de côté les noms avec le préfixe *anti-* dans sa valeur adverbiale (*anti-communisme*, *anti-libéralisme*). Ils nous paraissent construits par préfixation en *anti-* et non par suffixation en *-isme*. De manière générale, les ISMES à sens valorisationnel peuvent servir de bases à de nombreuses préfixations. Nous n'avons pas tenu compte de ces noms préfixés pour cet article : *néolibéralisme*, *postmodernisme*, *préromantisme*, *ultraconservatisme*, etc.

15. Voir Gosselin (2010 : 355, 360) pour les liens entre le boulique et le déontique.

16. « Dénomination » au sens de Kleiber (1984, 2001) : une relation préétablie entre un signe linguistique et un référent. Comparez : *On appelle patinoire un lieu pour patiner* et ??*On appelle patinoire l'installation en face de la banque*. Le « On » remplit le rôle d'autorité garante du caractère conventionnel de la relation préétablie entre le signe linguistique (pris au sens générique) et le référent. Et « appelle » remplit le rôle de verbe de dénomination. Le signe linguistique doit absolument être employé avec une valeur autonymique et sans article pour que le test soit pertinent. Voir aussi Rey-Debove (1978 : 181, 185-195). Cette périphrase n'est pas une définition mais un test qu'un ISME doit pouvoir passer s'il signifie une valorisation modale.

17. Borillo et Molinier analysent ces adverbes dans leur usage direct (*selon moi, d'après moi*), alors que dans notre test il s'agit d'un usage oblique (*selon lui, d'après cela*) – « usage direct » et « usage oblique » au sens de Martin (1987 : 53-54). Chez Authier-Revuz (1992 : 38) on trouve justement une analyse de leur usage oblique. Elle range ces constructions dans sa typologie des « discours autres », et les distingue du « discours rapporté au sens strict » en les qualifiant de « modalisation en discours second ».

18. À cette différence près que les exemples donnés par Flaux et Stosic (2015) sont des noms qui pourraient servir d'hyperonymes aux ISMES cités ici. Ils citent des noms comme *opinion, conviction, croyance* ou *affirmation*.

19. Nous reprenons les tests précédents avec les mêmes numéros.

20. Nous empruntons ce test à Koehl (2012 : 103) pour distinguer les noms d'attitudes ou l'emploi des noms de qualités comme noms d'attitudes.

21. C'est un point rarement précisé dans les études sur les noms d'affects mais nous pensons que, pour être un nom d'affect, l'actant destinataire de l'affect ne doit pas être inscrit dans la forme de ce nom. Il existe, en effet, des noms qui signifient un affect dont le destinataire est inscrit dans leur forme : *moliérisme, xénophobie, francophilie*.

22. On peut ajouter certains noms de régimes politiques ou de modes de gouvernement : *absolutisme, républicanisme*, etc. Ce sont des noms de manières d'être ou de faire, tout comme les noms d'attitudes ou de comportements.

23. Le sens construit de *fourchette* est 'petite fourche' (sur le même modèle que *fillette*) et, de fait, *une fourchette* est bien une petite fourche. Il s'agit d'un cas de spécialisation référentielle. Le sens construit de *déchaîner* est 'retirer la chaîne' (sur le même modèle que *dépoussiérer*), mais dans ses sens attestés la base *chaîne* a été interprétée avec un sens métaphorique.

24. Par exemple un haussement d'épaules est, selon Bally, un geste modal exprimant une attitude équivalente à *Cela m'est indifférent*.

25. *L-E* signifie 'locuteur-énonciateur' ; *E* signifie 'énonciateur'. Il représente le sujet modal, quel qu'il puisse être.

26. Comme souvent lorsqu'il y a réfutation (Moeschler, 1982 : 71).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANSCOMBRE J.-C., 1995, « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude », *Langue française*, 105, p. 40-54.
- ANSCOMBRE J.-C., 1996, « Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits », in FLAUX N., GLATIGNY M. et SAMAIN D., *Les noms abstraits. Histoires et théories*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, p. 257-273.
- ARRIVÉ M., GADET F. et GALMICHE M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- AUTHIER-REVUZ J., 1992, « Repères dans le champ du discours rapporté » (première partie), *L'information grammaticale*, 55, p. 38-42.
- BAESKOW H., 2004, *Lexical properties of selected non-native morphemes of English*, Tübingen, Gunter Narr Verlag.

- BALLY C., 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BALLY C., 1942, « Syntaxe de la modalité explicite », *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2, p. 3-13.
- BENIERS JACOBS E., 1992, « El sufijo *-ismo* en el español de México », in LUNA TRAILL E., *Scripta Philologica : in honorem Juan M. Lope Blanch* (t.2), Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México, p. 313-337.
- BORILLO A., 2004, « Les “adverbes d’opinion forte” *selon moi, à mes yeux, à mon avis, ...* : point de vue subjectif et effet d’atténuation », *Langue française*, 142, p. 31-40.
- BRES J. et NOWAKOWSKA A., 2007, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... », *Cahiers de praxématique*, 49, p. 103-132.
- CHANTRAINE P., 1979, *La formation des noms en grec ancien*, Paris, Klincksieck.
- CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l’expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU P. et MAINGUENEAU D., 2002, *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris, Seuil.
- COLTIER D. et DENDALE P., 2004, « La modalisation du discours de soi : éléments de description sémantique des expressions *pour moi, selon moi* et *à mon avis* », *Langue française*, 142, p. 41-57.
- CORBIN D., 1988, « Une hypothèse à propos des suffixes *-isme, -ique, -iste* du français : la troncation réciproque », in LANDHEER R., *Aspects de la linguistique française. Hommage à Q.I.M Mok*, Amsterdam, Rodopi, p. 63-74.
- CULIOLI A., 1971, « Modalité », in *Encyclopédie Alpha* (t.10), Paris, Grange Batelière, p. 4031.
- DUBOIS J., 1962a, *Étude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain. Essai d’interprétation des mouvements observés dans le domaine de la morphologie des mots construits*, Paris, Larousse.
- DUBOIS J., 1962b, *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872*, Paris, Larousse.
- DUBOIS J. et DUBOIS-CHARLIER F., 1999, *La dérivation suffixale en français*, Paris, Nathan.
- DUCROT O., 1993, « À quoi sert la modalité ? », in DITTMAR N. et REICH A., *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, de Gruyter, p. 111-129.
- DUCROT O. et SCHAEFFER J.-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- ÉLIADE M. et COULIANO I., 2016 [1990], *Dictionnaire des religions*, Paris, Presses de la Renaissance.
- FLAUX N. et STOSIC D., 2015, « Pour une classe des noms d’idéautés », *Langue française*, 185, p. 43-57.
- FLAUX N. et VAN DE VELDE D., 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- GARDES-TAMINE J. et HUBERT M.-Cl., 1993, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Colin.
- GOSSELIN L., 2010, *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam, Rodopi.

- GOSSELIN L., 2015, « De l'opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèques et modalités intrinsèques », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 110, p.1-50.
- KLEIBER G., 1984, « Dénomination et relations dénominales », *Langages*, 76, p. 74-94.
- KLEIBER G., 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, p. 21-41.
- KOEHL A., 2012, *La construction des noms désadjectivaux suffixés en français*, Thèse de doctorat, Université de Lorraine.
- LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- LIGNON S., NAMER F. et VILLOING F., 2014, « De l'agglutination à la triangulation ou comment expliquer certaines séries morphologiques », in NEVEU F. *et al.*, *Actes du 4^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, ILF. [en ligne]
- MARCHAND H., 1960, *The categories and types of present-day English word-formation*, Wiesbaden, O. Harrassowitz.
- MARTIN R., 1987, *Langage et croyance*, Bruxelles, Mardaga.
- MEUNIER A., 1974, « Modalités et communication », *Langue française*, 21, p. 8-25.
- MOESCHLER J., 1982, *Dire et contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation*, Berne, Peter Lang.
- MOLINIER C., 2009, « Les adverbes d'énonciation. Comme les définir et les sous-classifier ? », *Langue française*, 161, p. 9-21.
- MONTE M., 2011, « Modalités et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? », *Modèles linguistiques*, 64, p. 85-101.
- MUÑOZ ARMIJO L., 2010, *La historia de los derivados en -ismo e -ista en el español moderno*, Tesis doctoral, Universidad Autónoma de Barcelona.
- NØLKE H., 1993, *Le regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- PAYKIN K., TAYALATI F. et VAN DE VELDE D., 2015, « Les noms d'évaluation de comportement », *Travaux de linguistique*, 71, p. 43-74.
- PHARIES D., 2002, *Diccionario etimológico de los sufijos españoles y de otros elementos finales*, Madrid, Gredos.
- PLAG I., 2003, *Word-formation in English*, Cambridge, Cambridge University Press.
- RAINER F., 2018, « Word formation and word history: the case of CAPITALIST and CAPITALISM », in BONAMI O. *et al.*, *The lexeme in descriptive and theoretical morphology*, Berlin, Language Science Press, p. 43-65.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C. et RIOUL R., 2009 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- REY-DEBOVE J., 1978, *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- ROCHÉ M., 2008, « Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques », in DURAND J., HABERT B. et LAKS B., *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF'08*, Paris, ILF. [en ligne]
- ROCHÉ M., 2011, « Quel traitement unifié pour les dérivations en -isme et en -iste ? », in ROCHÉ M. *et al.*, *Des unités morphologiques au lexique*, Paris, Lavoisier, p. 69-143.

- SANTIAGO LACUESTA R. et BUSTOS GISBERT E., 1999, « La derivación nominal », in BOSQUE I. et DEMONTE V., *Gramática descriptiva de la lengua española* (vol.3), Madrid, Espasa Calpe, p. 4505-4594.
- SEARLE J., 1982 [1979], *Sens et expression*, Paris, Minuit [trad. J. Proust].
- VAN DER AUWERA J. et PLUNGIAN V., 1998, « Modality's semantic map », *Linguistic typology*, 2, p. 79-124.
- VERINE B., 2001, « Modalité », in DÉTRIE C., SIBLOT P. et VERINE B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion, p. 189-191.
- VION R., 2007, « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », *Linguas et Letras*, 15/8, p. 194-224.
- VION R., 2012, « La modalisation : un mode de prise en charge paradoxal », *Filologia e linguística portuguesa*, 14/2, p. 203-224.

Ressources électroniques

Trésor de la langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/>

Le Petit Robert 2017 électronique : <https://www.lerobert.com/dictionnaires/francais/langue>